

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra **le lundi 15 janvier 2024, à 19h00**, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Bromont, le conseil municipal statuera sur la demande d'usage conditionnel suivant :

1. Demande afin de permettre l'usage « agriculture rurale » au 226, chemin Lapointe, lot 4 769 361, zone P3P-05.

En conséquence, toute personne intéressée à intervenir au sujet de cette demande doit le faire par courriel, avant le lundi 15 janvier 12h00 à greffe@bromont.com. Toutes vos coordonnées doivent apparaître dans le courriel, afin que nous puissions vous contacter au besoin.

Bromont, ce 18^e jour du mois de décembre 2023.

Le greffier

Bernard Caouette, avocat